

**DELPLANCKE** Jules, Tisserand

Fils de **DELPLANCKE** Henri Joseph (°1856), Tisserand, filiation certaine, et de **LIAGRE** Léonie Joseph (°1852), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Henri et Léonie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 34 ans et 38 ans.

Né le (ce) 27/03/1890 à Neuville-en-Ferrain (59), Au Durmont.

Décédé le 24/03/1918 à Jarville-la-Malgrange (54), Hopital militaire<sup>1</sup> à l'âge de 27 ans.

<sup>1</sup> *Note : Blessé le 1 janvier 1916 à Massiges(Marne) par éclat d'obus à la cuisse droite, à la jambe droite, au pied droit, au bras droit et à la cuisse gauche plaies multiples (fiche militaire)  
Décédé en combat aérien selon l'acte de transcription et la fiche militaire (ou de suites de blessures à l'Hôpital militaire de Nancy selon la fiche de jugement?)*

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ~~DELPLANCKE~~  
**DELPLANCKES**

Prénoms *Jules*

Grade *2<sup>e</sup> Classe*

Corps *2<sup>e</sup> Groupe Aviation - 19<sup>e</sup> Train*

N° Matricule. { *1910* au Corps. — Cl. *1910*  
*2900* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *24 Mars 1918*

à *l'hôpital militaire de Nancy*

Genre de mort *Suite de blessures*

*requis en service*

Né le *27 Mars 1890*

à *Neuville en Terrain* Département *Nord*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. {  
Jugement rendu le .....  
par le Tribunal de .....  
acte ou jugement transcrit le *2 décembre 1920*  
à *Neuville en Terrain (Nord)*  
N° du registre d'état civil .....

534-708-1921. [26434.]

N<sup>o</sup> 38  
Naissance  
de  
Jules  
Delplanche  
Enf. légitime  
Décédé  
MORT dans la FRANCE  
le 24 Mars 1918  
à MALZÉVILLE  
(M. de la M. de la M.)  
Trasporté le 2 Octobre  
1920 à Neuville en  
Ferrain  
Acte n<sup>o</sup> 79

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le ven  
sept mars, à onze heures du matin, par devant  
Auguste Derotte, Maire et Officier de l'état civil  
la commune de Neuville-en-Ferrain, canton de Courcennes  
Nord, arrondissement de Lille, département du Nord, a  
comparu: Henri Joseph Delplanche, âgé de trente  
quatre ans, tisserand, né à Beckem, domicilié en  
cette commune, lequel nous a présenté un enfant de  
sexe masculin, né aujourd'hui, à deux heures  
matin, en sa maison sus au Durmont, de  
lui et de son épouse Léonie Joseph Liagre,  
âgée de trente-huit ans seul mois, tisserand, née  
et domiciliée en cette commune, et auquel enf  
il a été donné le prénom de Jules. Sont  
présentement et déclaratifs faites en présence  
Dieu Florin, âgé de trente-cinq ans, Boulanger  
et de Louis Reynaert, âgé de vingt-six ans  
cordonnier, domiciliés en cette commune. Le  
père et les témoins ont signé, avec nous le  
présent acte après lecture faite.

Reynaert  
Henri Delplanche  
Dieu Florin  
A. Derotte

FICHES CRELES

**Nom :** *Achplancke*

**Prénoms :** *Jules* **Surnoms :** \_\_\_\_\_

**Numéro matricule du recrutement :** *2900*

**Classe de mobilisation :** *1900*

**ÉTAT CIVIL.**

Né le *27 Mars 1880* à *Neuville en Ternois*, canton de *Tourcoing-Nord-Est*, département de *Nord*, résidant à *Neuville en Ternois*, canton de *Tourcoing-Nord-Est*, département de *Nord*, profession de *cultivateur*, fils de feu *Henri Joseph* et de *Henri Joseph Legue*, domiciliés à *Neuville en Ternois*, canton *Tourcoing-Nord-Est* département de *Nord*

Marié le \_\_\_\_\_

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.**

Classé dans la *3* partie de la liste en 19 *11*

Classé dans la \_\_\_\_\_ partie de la liste en 19 \_\_\_\_\_

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**

Inscrit sous le n° *83* de la liste *Tourcoing-Nord-Est*  
Fils d'un père Etranger né en BELGIUM

Déclaré bon pour le Service auxiliaire pour *arthrite du genou gauche* et arrivé au corps le *10 octobre 1911*

Classé dans le Service Armé sur la demande par *Docteur G. O. La* subdivision d'Arras, en date du *26 Décembre 1911*

*pour servir à son corps soldat de 2<sup>e</sup> cl. le 10 oct. 1911*

Maintenu (Art. 39 de la loi du 21 Mars 1905)  
Renvoyé dans ses foyers le *1<sup>er</sup> novembre 1913* *1913 1914 18/11/11*  
Certificat de bonne conduite *accordé*

Rappelé à l'activité (Décret du 1<sup>er</sup> Août 1914) Mobilisation *660000*  
Arrivé au Corps le *3 Aout 1914*. Parti au *130<sup>e</sup> Regt d'Inf 29.12.14*  
*Docteur du 9<sup>e</sup> Ct les dépôts de la 46<sup>e</sup> Brigade No 1722<sup>e</sup> du 21.12.14*  
*Parti au 13<sup>e</sup> Regiment d'Art (Auto) le 24 sept 1916. D.S. de Gator*  
*de la région n° 951 du 16 9/16. Passé au 19<sup>e</sup> Escadron du train le*  
*16 août 1917*

**Plan "P" affecté le 1<sup>er</sup> Septembre 1920** *1<sup>er</sup> Escadron du train*  
*Décedé le 26 mars 1918 à Média (Argonne) (Neuville et Noelle) après la mort de Neuville en Ternois en*  
*oct. ou 7 septembre 1922 (en Cat. Douv.)*

*Jules Achplancke*

**CAMPAGNES.** *Allemagne du 3-8-1914 au 26-3-1918*

**BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.**  
*Blessé le 10-1-1916 à Mas-siges (Marne) par S.O. à la cuisse droite à la jambe droite au pied droit, au bras droit, et à la cuisse gauche plaies multiples.*

**SIGNALEMENT**

Cheveux: *châtain moyen*  
Yeux: *bleus*  
Inclinaison: *normal*  
Front: \_\_\_\_\_  
Hauteur: \_\_\_\_\_  
Largeur: \_\_\_\_\_  
Dos: *convexe*  
Base: *horizontale*  
Nez: \_\_\_\_\_  
Hauteur: *moyen*  
Saillie: \_\_\_\_\_  
Largeur: \_\_\_\_\_  
Visage: *ovale*

Renseignements physiologiques complémentaires:  
Taille: *1 m. 62 cent.*  
Taille rectifiée: *1 m.*  
Marques particulières: \_\_\_\_\_

Degré d'instruction générale: \_\_\_\_\_

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	AN CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou AN répertoire.
<i>33<sup>e</sup> regt d'infanterie</i>		<i>3153</i>
<i>Régiment d'Infanterie ARRAS</i>	<i>113</i>	<i>08277</i>
<i>130<sup>e</sup> Regt d'Infanterie</i>	<i>426</i>	<i>07112</i>
<i>13<sup>e</sup> Regt Art (Auto)</i>	<i>0523</i>	<i>08509</i>
<i>19<sup>e</sup> Escadron du train</i>	<i>233</i>	<i>01339</i>
<i>P.X. Decedé</i>		

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. domicile. R. retour.

**ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :**

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, amis, etc.).

**OPÉRATIONS D'ARMÉE**

1<sup>re</sup> dans l \_\_\_\_\_, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> dans l \_\_\_\_\_, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Supplémentaire dans l \_\_\_\_\_, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Armée territoriale. 1<sup>re</sup> dans l \_\_\_\_\_, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Supplémentaire dans l \_\_\_\_\_, du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Spécialistes aux hommes du service de garde des voies de communication. Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

p. d. charroux

Acte 29.  
Transcription

Delpianche  
Jules.

Page cent huit mots nuls.

E. Cour

Le \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt, \_\_\_\_\_ heures du \_\_\_\_\_  
 République Française Par délégation du Ministre de la Guerre  
 Le Directeur du Service Général certifie qu'un acte de décès déposé  
 aux Archives de la Guerre, est conçu ainsi qu'il suit : 2<sup>e</sup> Groupe  
 d'Aviation Parc Aéronautique 10. L'an mil neuf cent dix huit  
 le vingt six Mars à midi étant à Jorville (Meurthe et Moselle)  
 Acte de décès de : Delpianche Jules mitrailleur à l'Escadrille  
 Top 13, né le vingt sept Mars mil huit cent quatre vingt dix,  
 est décédé à Neuville en Ferrain canton de Courcivry Nord-Est (Nord)  
 Bataille. Bécidé en combat aérien à Malzéville (Meurthe et  
 Moselle) le vingt quatre Mars mil neuf cent dix huit à dix-huit  
 Dressé, le \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_ heures du \_\_\_\_\_  
 sur la déclaration de \_\_\_\_\_ heures Père de feu Henri Joseph et de Léonie  
 demeurant à Joseph Liagre bressé par nous Lieutenant Garet,  
 et de \_\_\_\_\_ Officier des Détails du Parc n° 10, Officier de l'état civil, sur  
 demeurant à la déclaration de Monsieur le Lieutenant Marcel de  
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous l'Escadrille Top 13, et de l'Adjudant  
 maire de Porchet, de l'Escadrille Top 13, témoins qui ont signé  
 avec nous, après lecture. Signé : Marcel, signé : Porchet. L'Officier  
 de l'état civil, signé : Garet. Pour extrait (signé) Masson.

No \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt, \_\_\_\_\_ heures du \_\_\_\_\_  
 Vérifié : Le sous Chef (signé) Hilsiblement En foi de quoi le présent  
 certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.  
 Fait à Paris, le cinq cent mil neuf cent vingt. P. O. Le Chef du  
 Bureau (signé) Hilsiblement Mentions additionnelles (du 18 avril  
 1918) Le nom patronymique du défunt n'est pas Delpianche  
 Le deuxième prénom de sa mère ne doit pas être orthographié  
 Joseph. Le nom patronymique du défunt est Delpianche.  
 est décédé Le soldat Delpianche, affecté au dix-neuvième Escu-  
 dre du Train des équipages militaires et nous à l'Escadrille  
 Top 13, était domicilié en dernier lieu à Neuville en Ferrain  
 Dressé, le \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_ heures du \_\_\_\_\_  
 sur la déclaration de (Nord) Le deuxième prénom de sa mère  
 demeurant à doit être orthographié : Joseph Paris, sept ans  
 et de \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt de Ministre de la Guerre par déléga-  
 demeurant à \_\_\_\_\_ Le Chef du Bureau des Archives Administratives  
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous (signé) Hilsiblement. En foi de  
 maire de \_\_\_\_\_ quoi le présent document a été délivré pour servir

N° \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt, \_\_\_\_\_ heures du \_\_\_\_\_  
et valoir ce que de raison. Fait à Paris, le sept août  
mil neuf cent vingt. Éclairé sans aucun frais. Transcrit à  
la Mairie de Neuville-en-Ferrain le deux décembre mil  
neuf cent vingt, à quatre heures du soir par nous Édouard  
Cuvre, Maire de Neuville-en-Ferrain. /

est décédé \_\_\_\_\_

Dressé, le \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_ heures du \_\_\_\_\_

sur la déclaration de \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

qui, lecture faite, ont signé avec Nous \_\_\_\_\_

maire de \_\_\_\_\_

*E. Cuvre*